



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
20 novembre 2001
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 26e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 9 novembre 2001, à 10 heures

Président : M. Djumala (Vice-Président)..... (Indonésie)

Sommaire

Point 98 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (*suite*)

Organisation des travaux

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

01-62996 (F)



En l'absence de M. Seixas da Costa (Portugal), M. Djumala (Indonésie), Vice-Président, assure la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 20.

Point 98 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (suite) (A/C.2/56/L.20)

Projet de résolution sur le rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt et unième session (A/C.2/56/L.20)

1. **M. Moeini Meybodi** (République islamique d'Iran), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution A/C.2/56/L.20, qui est calqué sur ceux qui ont été adoptés les années précédentes sur ce point de l'ordre du jour. Dans le projet de résolution, l'Assemblée générale appelle l'attention sur sa résolution 53/242, qui doit servir de cadre à la réforme du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), prend note du processus intergouvernemental et souligne la nécessité de renforcer les sources de financement sur lesquelles le PNUE peut compter et d'augmenter son budget.

Organisation des travaux

2. **M. Gamaleldin** (Égypte) propose de reporter les consultations officieuses, qui devaient se tenir pendant la semaine du 12 au 16 novembre, vu que les délégations seront extrêmement occupées pendant le débat général en séance plénière.

3. À l'issue d'un débat auquel prennent part **M. Gamaleldin** (Égypte), **M. Goffin** (Belgique), **M. Maksimychev** (Fédération de Russie), **M. Anaedu** (Nigéria), **M. Ainchil** (Argentine), **M. Swajaya** (Indonésie), **M. Fins-do-Lago** (Portugal), **M. Omar** (Djibouti), **M. Lorenzo** (Mexique), **M. Abreha** (Éthiopie), **M. Jiménez** (Équateur) et **M. Traub** (États-Unis), **le Président** propose que les facilitateurs décident s'il convient d'organiser ou non les consultations officieuses pendant la semaine du 12 au 16 novembre, sur la base de consultations tenues avec les délégations concernées.

4. *Il en est décidé ainsi.*

5. **M. Gamaleldin** (Égypte) dit que sa délégation fera tout son possible pour prendre part aux consultations officieuses. Cependant, au cas où elle ne

serait pas en mesure de le faire, en raison d'autres engagements, elle se réserve le droit de donner son avis à une date ultérieure sur tout accord qui serait conclu au cours desdites consultations.

La séance est levée à 11 h 15.